

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00517

NOVIM - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 104 Nombre de pouvoirs : 15 Nombre de voix : 119

Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES. Mme Nicole AUBOURDY. M. Abdelouahb Christiane BARAILLER. M. Denis BARRIOL. M. Jean-Luc BASSON. Mme BENOUMELAZ, Mme Caroline M. Jean-Pierre BERGER. M. Eric BERLIVET. Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme BRUEL, Régis CADEGROS, Mme Stéphanie Nicole M. CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE. Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE. M. Germain COLLOMBET. M. Paul CORRIERAS. M. Pierrick COURBON. Charles M. M. Jordan SILVA, M. DALLARA, Jean-Luc DA DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL. M. Philippe DENIS, M. François DRIOL. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Véronique FALZONE, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS. M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Mme Catherine GROUSSON, Daniel GRAMPFORT, M. Rémy GUYOT. M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Mme Delphine Siham Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, Olivier LUYA, M. LONGEON, M. Julien Mme Fabienne MARMORAT, Mme MASSON, Nathalie MATRICON, Patrick Mme Brigitte M. MICHAUD, MICHAUD-FARIGOULE, Mme Christiane Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 13 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20211202-D202100517I0

DATE D'AFFICHAGE :13 décembre 2021

M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT. Mme Christel PFISTER, Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC. M. Ali RASFI. REGEFFE, M. Hervé Mme Brigitte REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT. Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs:

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,

M. Jacques GUARINOS donne pouvoir à Mme Siham LABICH,

M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,

M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,

Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,

Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,

Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Christophe CHALAND,

Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN

Membres titulaires absents excusés :

Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Jérôme GABIAUD, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021 NOVIM - RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Saint-Étienne Métropole est actionnaire de la Société NOVIM (ex-Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL)) qui a vocation à intervenir dans les domaines du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Le présent rapport a pour objet d'informer les membres de la Métropole sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

L'objet social de NOVIM est d'entreprendre, principalement dans le département de la Loire, des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics à caractère industriel et commercial et de réaliser toute autre activité d'intérêt général... tant pour son propre compte que pour le compte des collectivités publiques, de leurs groupements et de toutes autres personnes publiques ou privées, actionnaires ou non.

I. DONNEES GENERALES

A. Composition du capital social

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 octobre 2019, il a été procédé à une augmentation de capital de 134 566 actions nouvelles au prix de 7,58 €, la souscription à titre irréductible et réductible s'est élevée à 125 053 actions pour un montant de 947 901,74 €.

Elle est devenue définitive en date du 20 août 2020 selon le détail ci-dessous.

		u 7 juin 2019 à ectobre 2019	Souscription réalisée au 31.07.2020					
Actionnaires		Rapport délibéré Montant	Nbre d'actions souscrites	Souscription au capital	Libération du capital	Modalités de libération		
Loire Forez	7 915	59 996	0			0%		
Communauté de communes Charlieu Belmont	14 512	110 001	14 512	110 000,96 €	110 000,96	100%		
Communauté de communes Pilat Rhôdanien	6 596	49 998	5 000	37 900,00 €	37 900,00	100%		
SIEL	13 193	100 003	13 192	99 995,36 €	99 995,36	100%		
LOIRE HABITAT	13 193	100 003	13 193	100 002,94 €	50 005,26	50%		
Crédit Agricole	19 789	150 001	19 789	150 000,62 €	150 000,62	100%		
Caisse d'épargne	19 789	150 001	19 789	150 000,62 €	150 000,62	100%		
EPORA	13 193	100 003	13 192	99 995,36 €	99 995,36	100%		
SERL	6 597	50 005	6 597	50 005,26 €	50 005,26	100%		
Caisse des Dépôts et Consignations	19 789	150 001	19 789	150 000,62 €	37 500,16	25%		
TOTAL	134 566	1 020 010	125 053	947 901,74 €	785 403,60			

Le capital a été entièrement libéré par les souscripteurs sauf pour LOIRE HABITAT (49 997,68 €) et la Caisse des Dépôts et Consignations (112 500,46 €) pour qui la libération du solde se fera après la signature du pacte d'actionnaires. La nouvelle répartition de l'actionnariat est la suivante avec un capital qui passe de

4 638 997,90 € à 5 586 899,64 € :

	Au 31/12/2019			Au 31/12/2020				
Actionnaires	%	Nombre d'actions	Montant	Administrateurs	%	Nombre d'actions	Montant	Administrateurs
ACTIONNARIAT PUBLIC	71,49	437 516	3 316 372	13	63.79	470 220	3 564 268	12
Département	53.55	327 753	2 484 368	8	44.47	327 753	2 484 368	8
Roannais Agglomération	5,41	33 133	251 148	1	4.50	33 133	251 148	1
Saint-Etienne Métropole	3.90	23 867	180 912	1				
Loire Forez	3.76	23 035	174 605	1				
Forez Est	3.44	21 027	159 385	1				
ASSEMBLEES SPECIALES								3
Saint-Etienne Métropole					3.24	23 867	180 912	
Loire Forez					3.13	23 035	174 605	
Forez-Est					2.85	21 027	159 385	
CC Charlieu Belmont					1.97	14 512	110 001	
CC Pilat Rhodanien					0.68	5 000	37 900	
SIEL					1.79	13 192	99 995	
Saint-Etienne	1.06	6 489	49 187		0.88	6 489	49 187	
Andrézieux-Bouthéon	0.09	540	4 093		0.07	540	4 093	
Saint-Galmier	0.02	100	758		0.01	100	758	
Firminy	0.05	300	2 274		0.04	300	2 274	
Saint-Chamond	0.05	300	2 274		0.04	300	2 274	
La Ricamarie	0.03	200	1 516		0.03	200	1 516	
Chateauneuf	0.02	100	758		0.01	100	758	

TOTAL	100,00	612 005	4 638 998	17	100	737 058	5 586 900	18
SERL					0.90	6 597	50 005	1
EPORA					1.79	13 192	99 995	1
Crédit Mutuel	0,80	5 177	39 242		0.70	5 177	39 242	
BPI France	7,60	46 500	352 470	1	6.31	46 500	352 470	1
Chef de Centre EDF	0,00	5	38		0.00	5	38	
Loire Habitat	0,01	55	417		1.80	13 248	100 420	
Chambre d'Agriculture	0,01	90	682		0,01	90	682	
C.C.I. Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne	0,20	1 500	11 370	1	0.20	1 500	11 370	_
Dexia	0,50	3 020	22 892		0.41	3 020	22 892	
Caisse Régionale du Crédit Agricole	4,10	25 318	191 910		6.12	45 107	341 911	
Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche	2,80	17 320	131 286	1	5.03	37 109	281 286	1
Caisse des Dépôts et Consignations	12,30	75 504	572 320	1	12.93	95 293	722 321	2
ACTIONNARIAT PRIVE	28,51	174 489	1 322 627	4	36.20	266 838	2 022 632	6
Chavanay	0.02	100	758		0.01	100	758	
Savigneux	0.00	40	303		0.01	40	303	
Bonson	0.02	112	849		0.02	112	849	
Unieux	0.00	30	227		0.00	30	227	
Saint-Priest-en-Jarez	0.02	100	758		0.01	100	758	
Saint-Jean-Bonnefonds	0.02	100	758		0.01	100	758	
Roche La Molière	0.01	90	682		0.01	90	682	
L'Horme	0.02	100	758		0.01	100	758	

La valeur de l'action est de 7,58 €.

B. Le personnel de la société

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la société (hors Directrice Générale) est de 11 personnes, soit l'équivalent de 10,74 personnes en effectif temps plein :

- Pôle opérationnel : 6 cadres responsables d'opérations, 3 assistantes d'opérations
 Pôle fonctionnel : 2 personnes (2 agents de maîtrise).

Au cours de l'exercice 2020, il faut noter :

- Le départ de l'assistante de direction au 31 janvier 2020 et son remplacement par une assistante juridique en date du 1^{er} septembre 2020,
- Le départ d'un cadre opérationnel au 30 juin 2020 et son remplacement le 21 septembre 2020,
- Le retour d'un congé parental d'éducation à temps plein à compter du 20 août 2020.

C. Dividendes – actions

Conformément aux dispositions des articles L 232-1 et suivants du Code de Commerce, il convient de préciser les points suivants :

- Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices,
- Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés.

Événements significatifs intervenus en 2020 :

- Modification de l'actionnariat de NOVIM :
 - Fin de la procédure d'augmentation de capital lors du Conseil d'Administration du 11 septembre 2020 et de l'Assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2020
- Mouvements de personnel : cf le détail au point l- 2°
- Nouvelles opérations significatives confiées à la société :
 - Mandat pour la mise en accessibilité de 4 collèges pour le Conseil Départemental de la LOIRE,
 - Opération Gégé à Montbrison : Aménagement du site et groupement avec Loire Habitat pour la réhabilitation de locaux d'activité et d'équipements publics,
 - o Contrat de promotion immobilière pour le compte de la SCI TALIPS.
- Crise sanitaire liée au COVID-19 :

Au cours de la période de confinement, les salariés ont pu télétravailler sauf 2 qui ont été placés en chômage partiel. La direction a imposé 3 jours de RTT à l'ensemble du personnel.

A la reprise de l'activité, des mesures sanitaires ont été mises en œuvre et notamment :

- Organisation des locaux,
- Mise en place d'un planning de roulement (présentiel),
- Distribution d'équipements sanitaires.

D. Événements importants survenus en 2021 (depuis la clôture de l'exercice)

- Mouvements de personnel :
 - Le recrutement d'un chargé d'opération « Renouvellement urbain » a été lancé pour une prise de poste en septembre 2021.
- Nouvelles opérations significatives confiées à la société :
 - Prestation d'assistance à Maitrise d'ouvrage et conduite d'opérations pour les travaux réalisés dans le cadre du Plan France Relance de l'Etat pour l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne.

E. Résultat des filiales

NOVIM est actionnaire de deux filiales :

• La SAS BONVERT, où elle détient 50 % du capital de 20 000 € avec la SERL.

En 2020, le résultat constaté est de - 209 € ; il était de + 400 € en 2019. Les fonds propres de la société sont de 32 700 €.

- La SCI RENAISSANCE DESJOYAUX, où elle détient 1/3 du capital de 3 000 €.
 En 2020, le résultat constaté est de 920 € pour 975 € en 2019.
 La durée de la SCI est à échéance le 21 février 2022. Les associés n'ont pas souhaité dissoudre la structure.
- La SCI TALIPS, où elle détient 52 % du capital de 600 000 € avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la société LACTIPS.
- La SCI IM BY'AP, où elle détient 51% du capital social de 178 000 € avec M. Thomas AUBRON et M. Stéphane MELMONT. En 2020, le résultat constaté est de + 2 830.55 € contre 3 600 € en 2019.

II. LES COMPTES DE RESULTAT

A. Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation consolidé s'élève à 6 804 000 € (9 229 K€ en 2019) et se décompose comme suit :

Fonctionnement : 1 158 000 €

- Opérations propres : 0 €

- Opérations patrimoniales : 551 000 €

- Concessions d'aménagement : 4 366 000 €

- Concessions d'aménagement (exploitation des immeubles) : 728 000 €

Les charges de fonctionnement se répartissent notamment en :

- Charges de personnel : 548 000 € (-8% par rapport à 2019)

- Charges courantes : 611 000 € (-11.5% par rapport à 2019)

B. Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation consolidés s'élève à 6 990 000 € (10 271 0000 € en 2019) et se décompose comme suit :

- Fonctionnement : 1 007 000 €

- Opérations propres : 0 €

- Opérations patrimoniales : 619 000 €

- Concessions d'aménagement : 4 366 000 €

- Concessions d'aménagement (exploitation des immeubles) : 998 000 €

Les produits d'exploitation sont quasi stables par rapport à 2019 (-1.5 %) et se répartissent de la façon suivante :

- Prestations de services : 205 000 € (-22% par rapport à 2019)
- Rémunération des mandats d'études : 109 000 € (+40% par rapport à 2019)
- Transfert de charges rémunération des concessions 537 000 € et Rémunérations secteur immobilier patrimonial et CPI 93 K€ pour un total de 629 000 € (+3% par rapport à 2019)

- Autres : 63 000 €

C. Résultats

Le résultat d'exploitation cumulé structure et concessions de travaux (+ 118 300 €) et opérations patrimoniales (+67 800 €) s'élève à 186 200 €.

Le résultat financier de la structure est de +15 900 € (+ 852 € par rapport à 2019) et de -140 300 € pour les opérations patrimoniales et de concessions de travaux.

Le résultat exceptionnel consolidé est de - 23 200 €.

Le résultat net consolidé est de + 38 600 € contre + 43 700 € en 2019. A noter que le résultat net de la structure représente une perte de 129 400 K€.

III. LE BILAN

Concernant le bilan de fonctionnement de la société (hors flux financiers propres à chacune des activités de la société :mandats, concessions, opérations sur fonds propres), on peut relever les éléments suivants :

A l'actif:

- L'actif immobilisé passe de 206 000 € en 2019 à 597 000 € en 2020 du fait de la prise de participation de NOVIM dans la SCI TALIPS) hauteur de 312 000 €
- Les créances clients et autres créances sont évalués à 951 600 €
- Les valeurs mobilières de placement s'établissent à 601 400 € et la trésorerie à 7 323 700 €
- Les comptes de liaison à hauteur de 19 083 000 € traduisent les avances de trésorerie consenties aux opérations par le pool de trésorerie.

Au passif:

- Les capitaux propres hors subventions d'investissement augmentent de 986 500 € en lien notamment avec l'augmentation de capital réalisée pour 947 900 € et le résultat bénéficiaire de 38 600 K€ de 2019
- Les provisions s'élèvent à 340 000 €
- Les dettes non financières sont de 324 400 € alors que les dettes financières sont de 35 000€
- Les comptes de liaison au passif (23 227 000 €) représentent les opérations en situation de trésorerie excédentaire.

IV. L'ACTIVITE OPERATIONNELLE

Elle se mesure notamment à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées sur l'exercice pour les opérations de concessions d'aménagement, de mandats et de promotion.

Le chiffre d'opérations 2020 est de 7 9587 000 \in HT et de 9 399 000 \in TTC et se décomposent comme suit :

Concessions conv. d'Aménagement En-	3 183 000 € HT / 3 673 000 € TTC			
cours				
Concessions conv. d'Aménagement	884 300 € HT / 1 061 200 € TTC			
Immeubles				
Opérations Patrimoniales	99 700 € HT / 119 700 € TTC			
Mandats	2 005 000 € HT / 2 406 000 € TTC			
AMO/Conduite d'opérations	1 786 000 € HT / 2 138 900 € TTC			

Le Conseil Métropolitain prend acte de cette information sur l'activité de la Société NOVIM au titre de l'année 2020.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU